



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Auvernaux



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

Synthèse communale

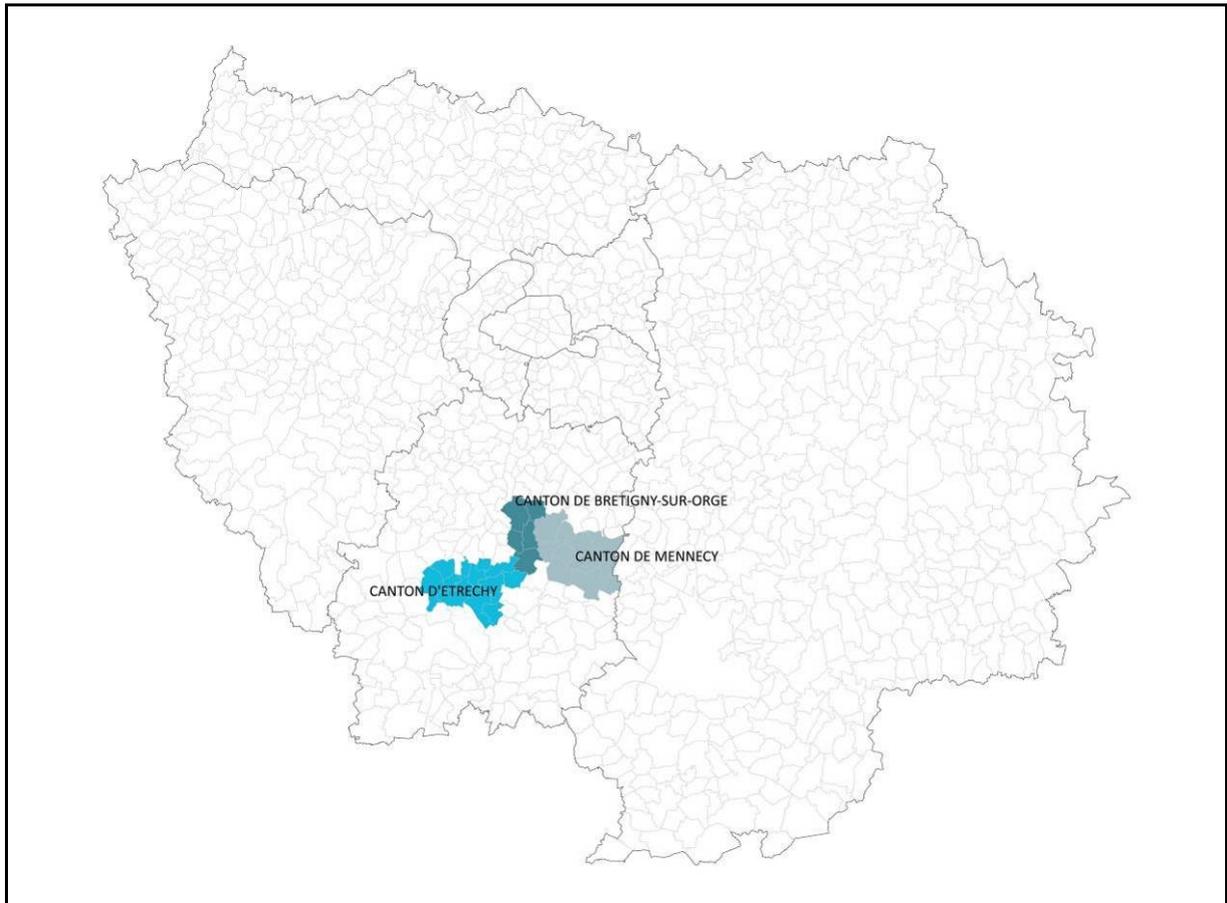
Auvernaux
Canton de Mennecy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Place de l'Eglise

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Orge et Seine ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du territoire situé « entre Orge et Seine » ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

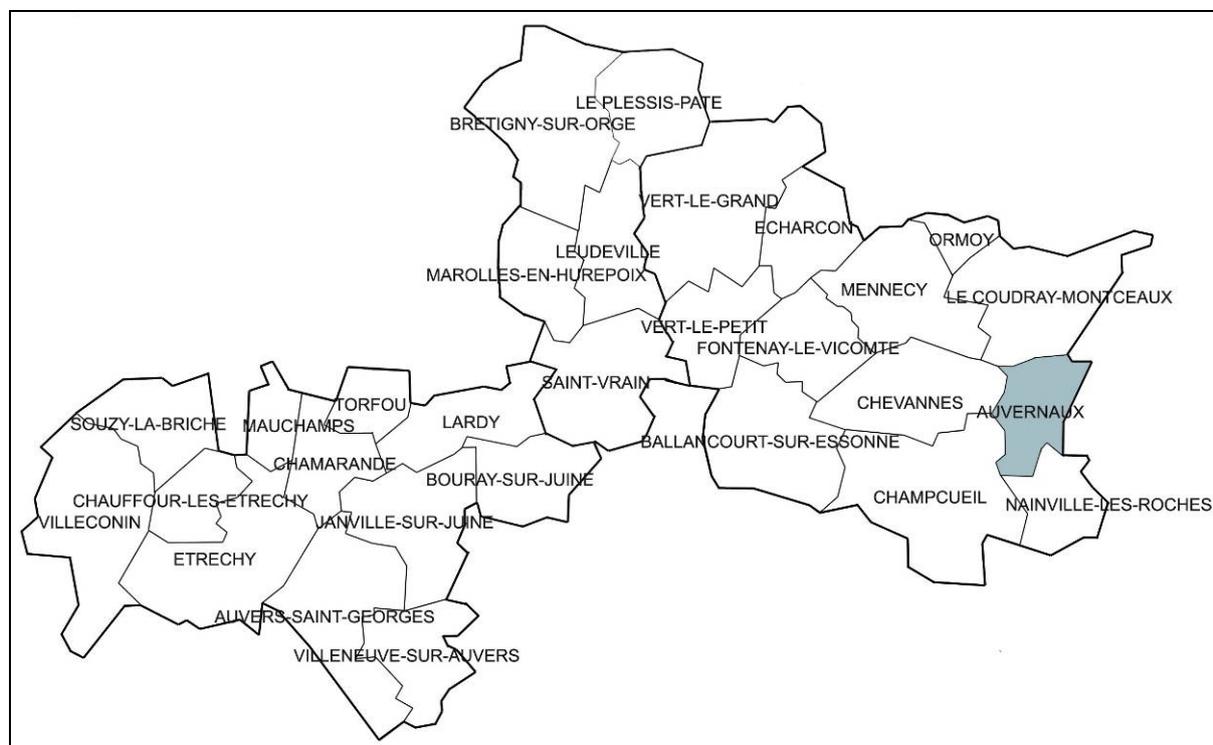
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

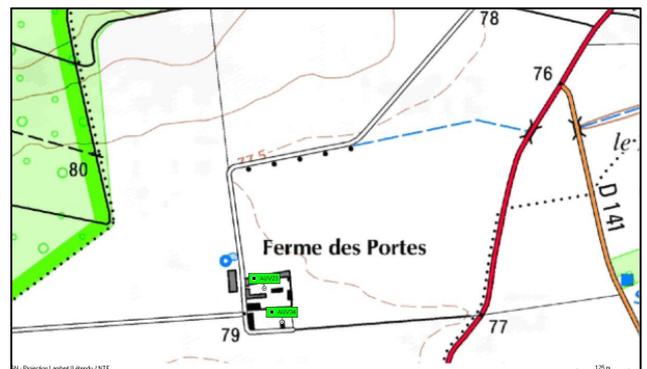
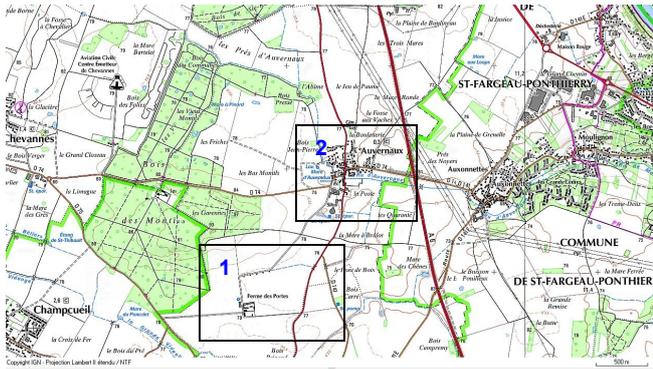
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises	autre:	
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	Pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural	morphologique		urbain	pittoresque	historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
AUVERNAUX (314 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 34				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 11				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel	remarquables (3)	intéressant (31)	inaccessible	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
maisons rurales (9)	fermes (8)	maisons de bourg (4)		
PARTICULARITES PAYSAGERES				
ru	mare	autoroute		
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS	SCOT du Val d'Essonne		



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

AUVERNAUX

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC03 Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 Patrimoine bâti remarquable
- ABC01 Patrimoine bâti intéressant
- ABC04 Patrimoine bâti inaccessible

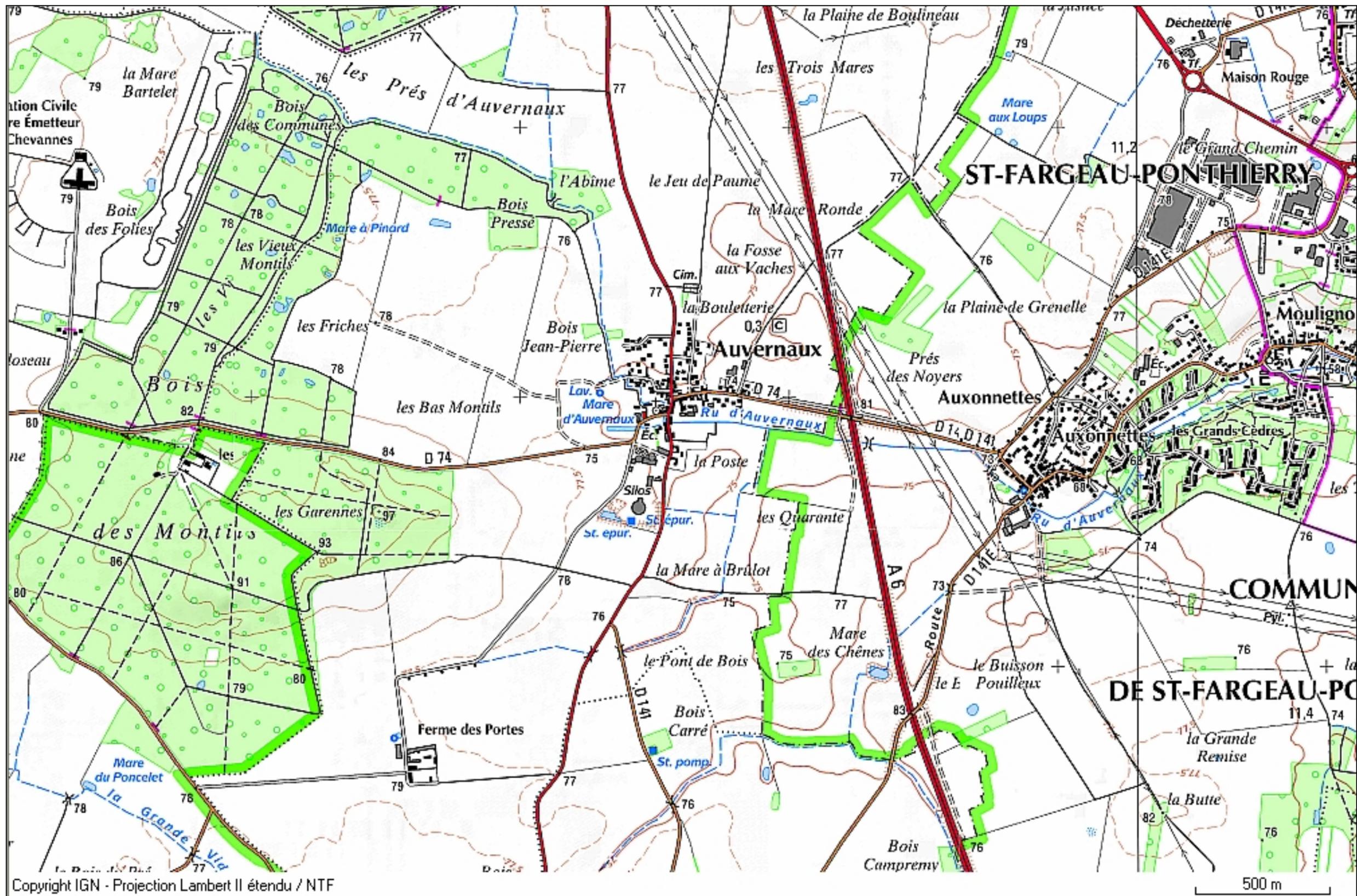
**ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE
D'Auvernaux :**

La commune comporte trente-quatre éléments recensés dont :

- Aucun édifice exceptionnel
- 3 édifices remarquables (AUV23 : ferme des Portes ; AUV25 : ferme ; AUV34 : villa).
- 31 édifices intéressants

Les cent-six édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 9 maisons rurales (AUV02, AUV05-09, AUV11 et AUV18-19)
- 8 fermes (AUV20, AUV22-23, AUV25, AUV27-29 et AUV31)
- 4 maisons de bourg (AUV10, AUV13-14 et AUV16)
- 2 villas (AUV12 et AUV34)
- 1 cour commune (AUV15)
- 1 maison à boutique (AUV24)
- 1 pavillon (AUV21)
- 1 autre (AUV26)
- 2 lavoirs (AUV03 et AUV04)
- 1 croix (AUV33)
- 1 presbytère (AUV32)
- 1 mairie (AUV30)
- 1 poste de secours (AUV17)
- 1 église (AUV01)



Carte I.G.N. (2005) de la commune d'Auvernaux extraite du logiciel CartoExplorer 3 © I.G.N.

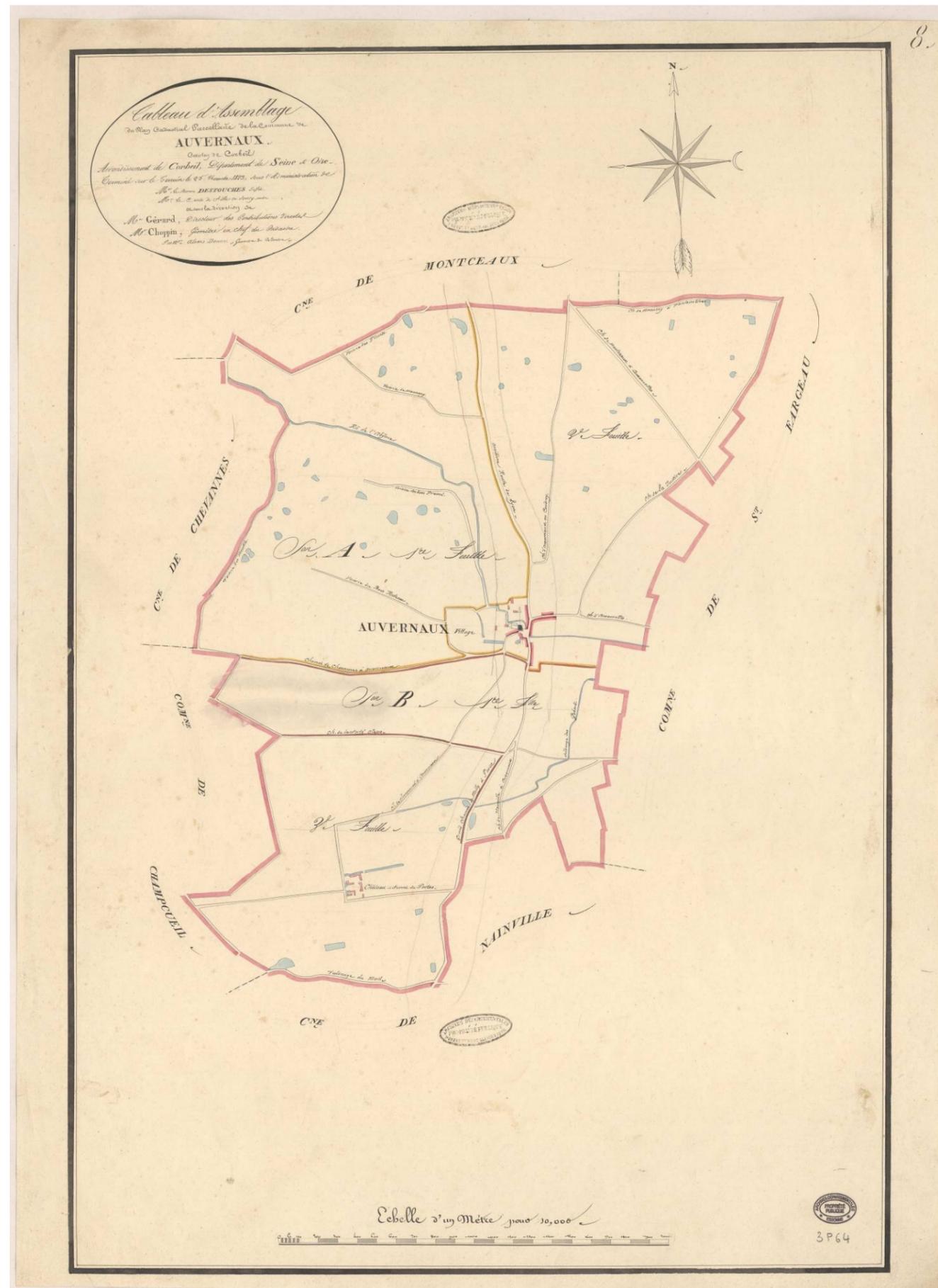
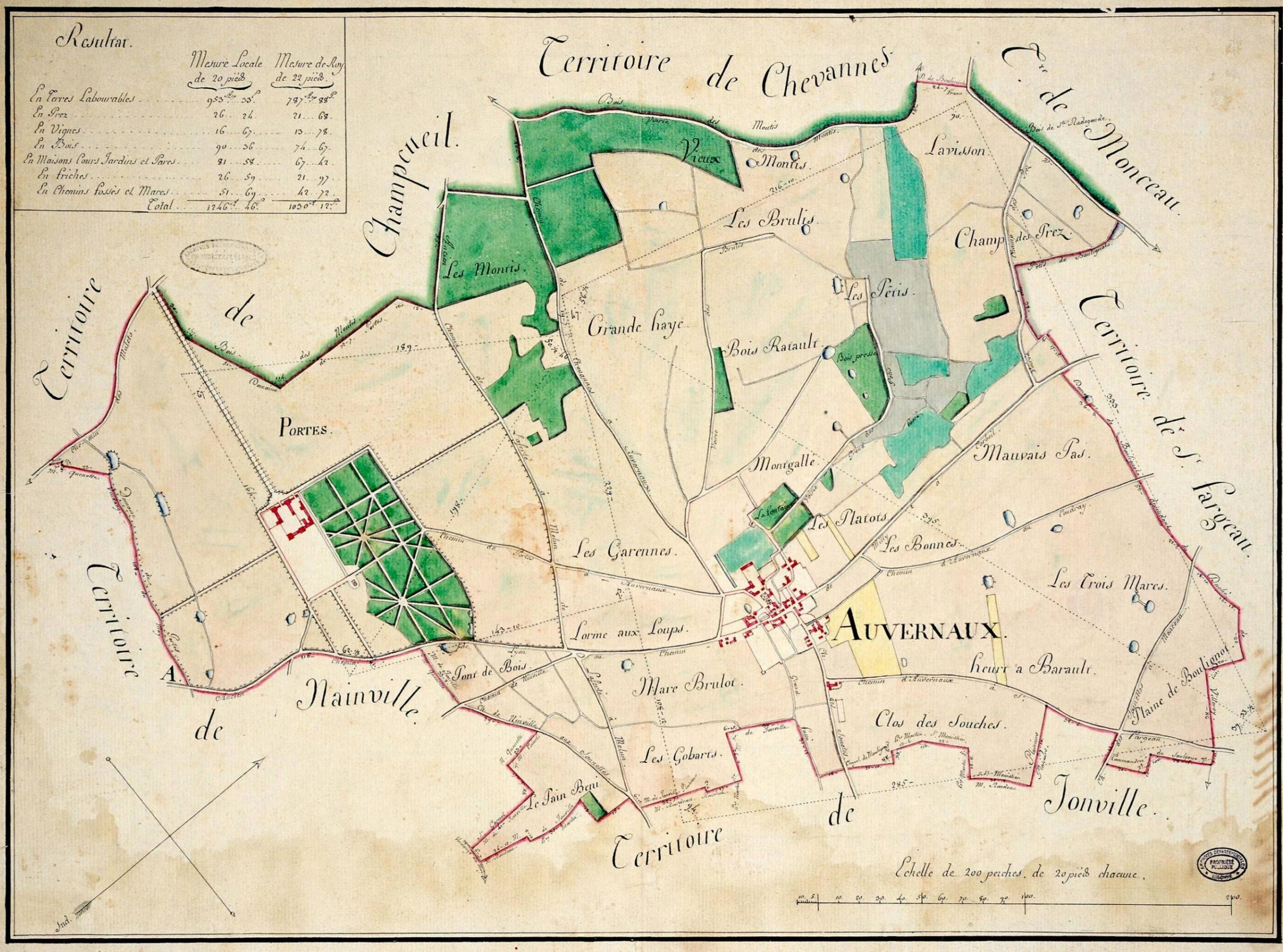


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Auvernaux - 1823
 © Archives départementales de l'Essonne

Resultat.

	Mesure Locale de 20 pieds	Mesure de Roy de 22 pieds
En Terres Labourables	955 ¹ / ₂ 55 ¹ / ₂	797 ¹ / ₂ 98 ¹ / ₂
En Prez	26 26	21 68
En Vignes	16 67	13 78
En Bois	90 56	74 67
En Maisons Cours Jardins et Pares	91 58	67 42
En Friches	26 59	21 97
En Chemins fosses et Mares	51 69	42 72
Total	1246 ¹ / ₂ 46 ¹ / ₂	1050 ¹ / ₂ 12 ¹ / ₂



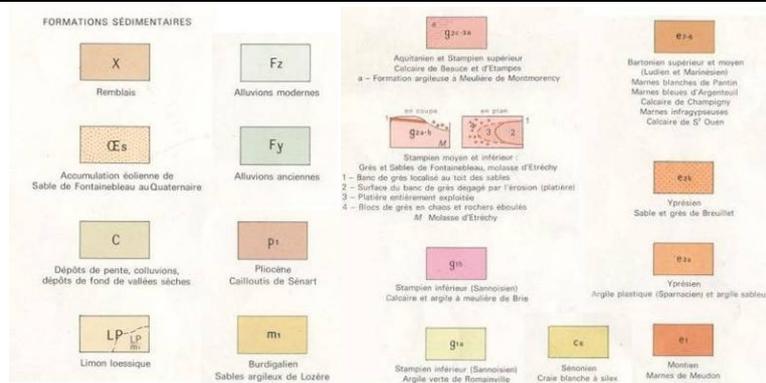
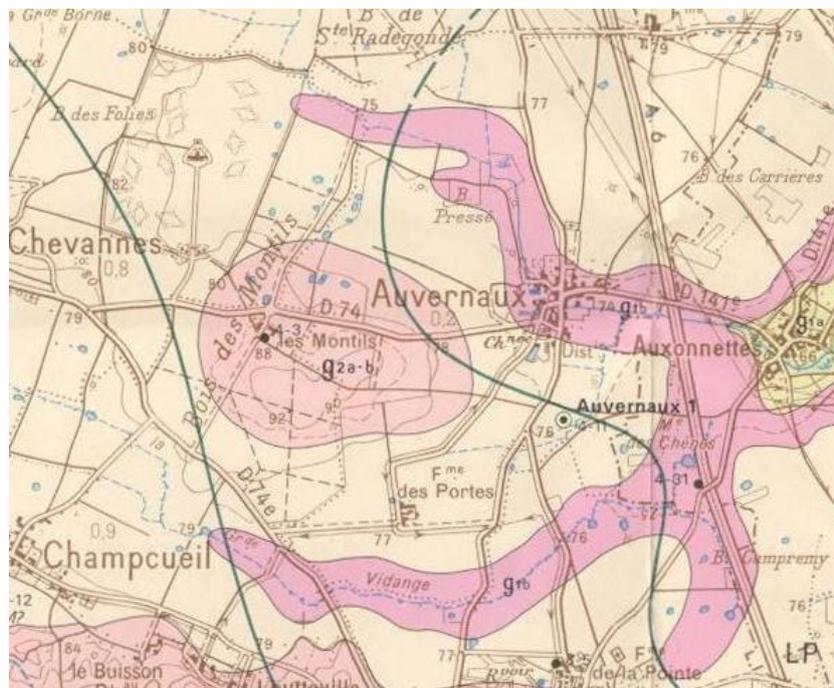
Plan d'intendance de la commune d'Auvernaux (1780-1789) © Archives départementales de l'Essonne

I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

Auvernaux est un village de plateau dont l'altitude varie entre 72 et 92 mètres. Le nom de la commune signifie « eaux-vers-eaux », évoquant ainsi les diverses sources réunies sur le territoire.

D'un point de vue géologique, la commune d'Auvernaux est située à la terminaison Sud-Est du Plateau de Brie. Le sol est recouvert d'un manteau continu de limon loessique à la base duquel on observe un cailloutis de meulière, qui remonte à la surface au cours des labours. Le sous-sol est également constitué de calcaire de Brie et d'argile à meulière de Brie (Stampien inférieur) au niveau du lit du ru d'Auvernaux. Une partie de la butte stampienne des Montils, correspondant à la surface du banc de grès dégagé par l'érosion (platière), constitue aussi la géologie de la commune. La présence de cette butte stampienne a favorisé l'utilisation du grès comme matériau de construction comme en témoigne la présence de blocs de grès grossièrement équarris dans de nombreux bâtiments d'Auvernaux.

La carte ci-dessous fait également mention d'un forage pétrolier appelé « Auvernaux 1 » dont l'activité semble aujourd'hui arrêtée.



Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune d'Auvernaux comptait 165 habitants en 1831. Les constructions du centre-bourg s'étendaient le long de trois axes principaux constitués par les actuelles rue de Fittes-rue de Corbeil (anciennement Grande Rue), rue de la Mairie et rue de Melun. On note la présence de trois grandes fermes dont une, recensée AUV27, qui comprenait un colombier aujourd'hui disparu. Il est également intéressant de noter qu'un des bâtiments de la ferme située à l'ouest de l'église abrite aujourd'hui la mairie.



Extrait de la section A du cadastre napoléonien (1823) © A.D. 91.

La commune comprenait à cette époque un château et une grande ferme à cour fermée, recensée AUV23, situés à l'écart du centre-bourg, dans le hameau de Portes. D'après le cadastre napoléonien, cette ferme seigneuriale ne possédait pas de colombier. On note également la présence d'une chapelle, située à l'est du château, qui a aujourd'hui disparu.



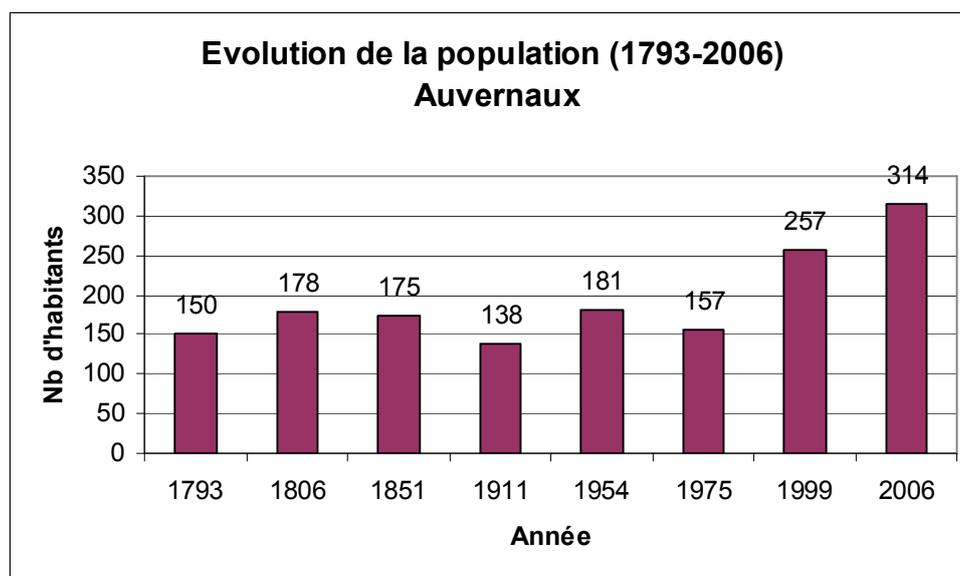
Extrait de la section B du cadastre napoléonien (1823) © A.D. 91.

Sur les trente-quatre édifices recensés au cours de notre étude, vingt-sept sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (neuf maisons rurales, huit fermes, quatre maisons de bourg, une cour commune, une maison à boutique, un presbytère, la mairie installée dans un ancien bâtiment de ferme, une église et un bâtiment « autre »). Ces différents édifices ont subi des transformations, mais leur typologie est encore lisible, hormis dans le cas de AUV26 pour lequel des recherches complémentaires doivent être menées afin de comprendre sa destination d'origine.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un doublement de la population au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

La population d'Auvernaux n'a eu de cesse de croître et de décroître entre le dénombrement de 1793 et celui de 1975, oscillant entre 138 habitants en 1821 et 209 en 1962. L'essor démographique est ensuite relativement important au cours de la seconde moitié du XX^e siècle puisque la population d'Auvernaux double entre 1975 et 2006.



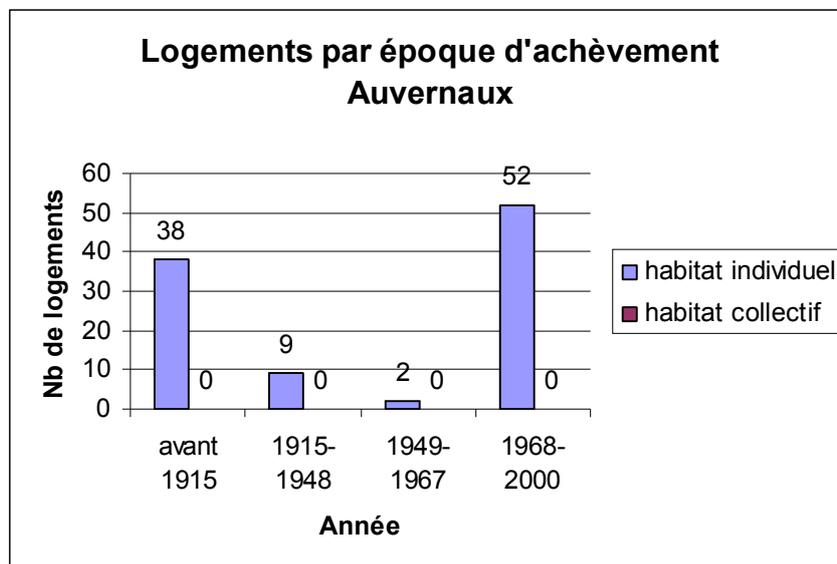
2 – Une politique d'urbanisation qui tend à se tourner vers la multiplication des logements pavillonnaires

La commune d'Auvernaux s'étend sur 647 hectares. L'espace urbain construit représente 3% du territoire communal (cf. SCOT), soit environ 4,2 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire d'Auvernaux s'élevait à 101, dont 54 construits depuis 1949. Il est par ailleurs intéressant de noter l'absence totale d'habitat collectif sur le territoire communal.

Les permis de construire ont majoritairement été accordés dans le cadre de lotissements de taille relativement modeste et qui ne sont pas intégrés à des projets de ZAC :

- Lotissement du Bois du Puits : première tranche lancée en 1974 (8 lots dont 7 constructibles) ; deuxième tranche en 1979 (4 lots)
- Lotissement Les Grands Horizons : 2001 (10 lots)
- Lotissement Les Grands Horizons II : 2003 (8 lots)



Cependant, le tableau ci-dessus ne reflète pas complètement la réalité du territoire communal. En effet, la population est passée de 257 habitants en 1999 à 314 habitants en 2006. Cette augmentation de plus de 22% n'est pas sans conséquence sur l'urbanisme de la commune comme en témoigne la photographie ci-dessous sur laquelle on distingue le lotissement de la rue de la Bouletterie (Grands Horizons I et II) qui comprend une vingtaine de pavillons construits depuis l'an 2000.



Lotissement de la rue de la Bouletterie. Au premier plan, l'un des deux lavoirs restaurés au cours des années 1980.

3 – La forme actuelle du village : un habitat ancien relativement dense opposé à un habitat pavillonnaire plus étalé

Le ru d'Auvernaux, le long duquel furent construits deux petits lavoirs communaux restaurés au cours des années 1980, participe pleinement à la physionomie du village et à la préservation de ses caractéristiques rurales. Certaines des maisons qui bordent le cours d'eau possèdent des accès directs au ru par le biais de portes piétonnes aménagées dans les anciens murs de clôture. La mare, située en plein centre-bourg, est également un élément marquant du paysage communal.

Les pavillons marquent de plus en plus le paysage d'Auvernaux. Ce constat est particulièrement frappant à l'entrée nord du village. En effet, même si les lotissements sont relativement marginaux, les pavillons constituent à l'heure actuelle plus de 50% du bâti communal.

Enfin, la coopérative agricole située au sud du centre-bourg marque également le paysage de la commune. La coopérative s'étend sur près de six hectares et comprend, entre autres installations, un silo de 20000 tonnes installé au milieu des années 1980. La date de première activité connue remonte à 1931¹ et concerne la fabrication d'alcools comme en témoigne la carte postale ci-dessous sur laquelle on distingue la cheminée de la distillerie.



Carte postale datant de la première moitié du XX^e siècle

¹ http://basias.brgm.fr/fiche_detaillee.asp?IDT=IDF9100153

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune d'Auvernaux.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires



Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

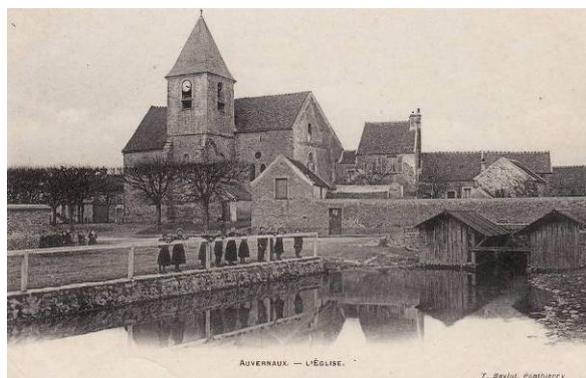
Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.



Carte postale datant du début du XX^e siècle sur laquelle on distingue la grande ferme à cour fermée du 26, rue de Fitte et photographie du même point de vue prise au cours du mois de juin 2009.



Carte postale datant du début du XX^e siècle sur laquelle on distingue la place de l'Eglise et les différents bâtiments qui la bordent et photographie du même point de vue prise au cours du mois de juin 2009

D'après les documents ci-dessus, on se rend compte que les bâtiments du centre-bourg existent toujours et ont relativement peu évolué au cours du XX^e siècle.

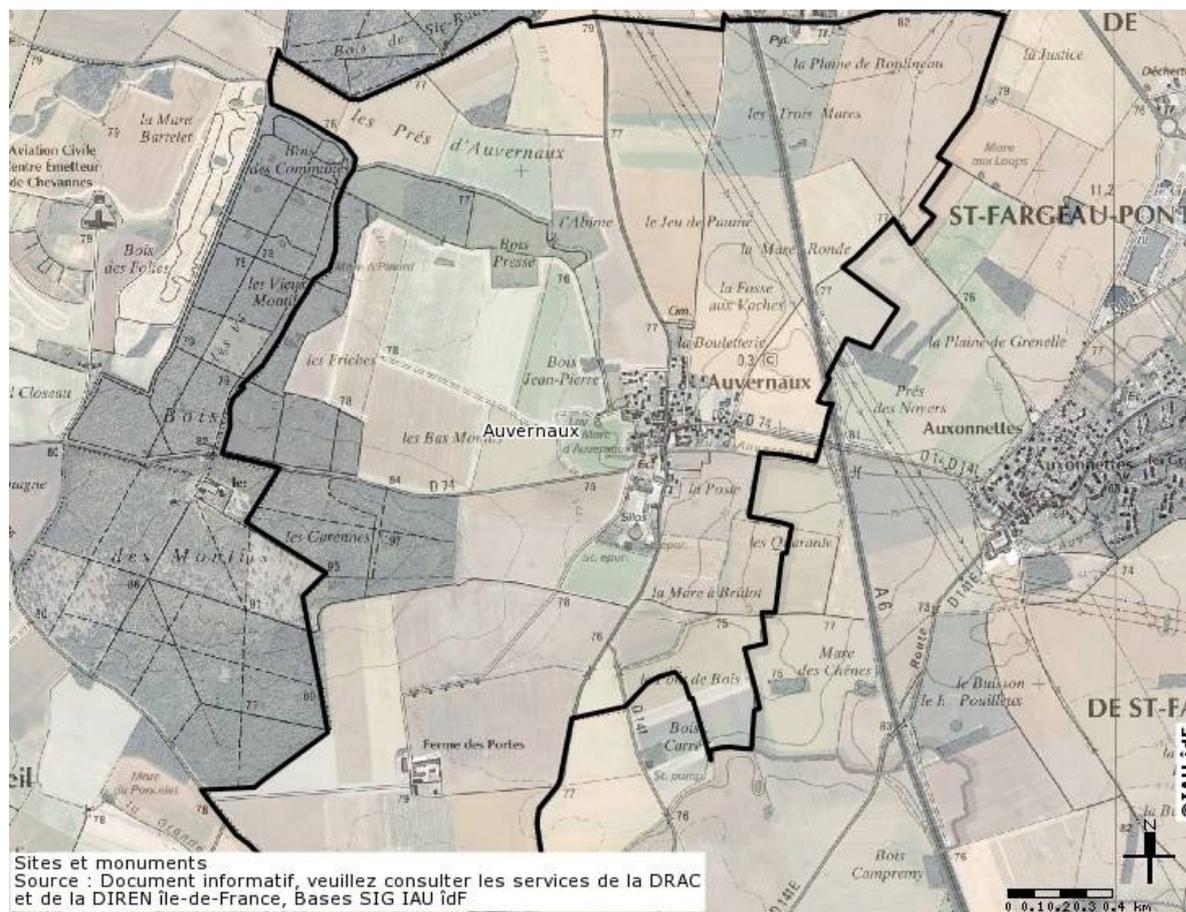
L'évolution la plus sensible concerne la ferme du 26, rue de Fitte (AUV27). En effet, l'enduit du bâtiment situé à droite des deux premiers documents a disparu et les murs sont aujourd'hui à pierre vue. Les lucarnes sur versant de toiture ont été supprimées et remplacées par des velux. De plus, l'annexe en appentis a été détruite ainsi qu'une partie du mur de clôture dans lequel était aménagée la porte piétonne. Il est également intéressant de noter que les cheminées ont disparu.

Sur la deuxième série de documents, on peut noter la disparition du mur de clôture situé le long de la rue de la Mairie.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

La carte ci-dessous témoigne de l'absence d'édifices inscrits et/ou classés sur le territoire de la commune d'Auvernaux.



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Auvernaux :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Maison rurale		9			9
Ferme		6	2		8
Maison de bourg		4			4
Villa		1	1		2
Maison à boutique		1			1
Cour commune		1			1
Pavillon		1			1
Autre		1			1
Autre					
Lavoir		2			2
Eglise		1			1
Presbytère		1			1
Croix		1			1
Mairie		1			1
Poste de secours		1			1
Total	0	31	3	0	34

La proportion d'édifices dont la construction est antérieure au cadastre napoléonien est très importante dans la mesure où elle avoisine les 80%. Ce pourcentage, mis en parallèle avec les chiffres relatifs à l'époque de construction des logements (*cf.* p. 16), témoigne de l'absence de dynamisme et d'attractivité de la commune au cours du XX^e siècle en raison de son éloignement des principales voies de communication. Les pavillons et les villas sont en effet quasi inexistantes sur le territoire communal.

La nef de l'église Saint-Prix et Saint-Blaise est flanquée d'un clocher dont les contreforts sont en blocs de grès. Cette église frappe par sa simplicité. Hormis les portes d'accès en plein-cintre, elle est en effet dépourvue de modénature.



AUV01



La mairie d'Auvernaux, recensée AUV30, est l'ancienne mairie-école du village. D'après le cadastre napoléonien, il existait un bâtiment à l'emplacement de cet édifice. Il est donc probable que la mairie-école ait été installée dans l'un des bâtiments de la ferme recensée AUV31.

Les documents ci-dessus témoignent des transformations réalisées sur le bâtiment depuis le début du XX^e siècle. L'enduit et la modénature ont entièrement disparu. La façade sur rue est aujourd'hui à pierre vue et une lucarne disproportionnée a été aménagée afin de tirer profit de l'étage de combles. Une aile a également été ajoutée à une époque indéterminée sur le pignon méridional de la mairie.

- Maison rurale* : 9 édifices recensés

Les maisons rurales de la commune sont antérieures au cadastre napoléonien. AUV07 et AUV08 ont cependant été transformées par rapport à leur plan d'origine : des annexes ont été ajoutées sur les parcelles des deux maisons rurales et le bloc-à-terre de AUV08 a été prolongée dans sa partie méridionale.



AUV08 : la partie de l'édifice comprenant un étage carré correspond à une extension postérieure au bloc-à-terre « ante-cadastre »



AUV18, située au 1 rue du Bois du Puits, est une maison rurale dont les murs sont constitués de moellons de calcaire et de meulière. Les emprises au sol, formant un plan en "L", sont antérieures au cadastre napoléonien. Cette maison est intéressante car elle fut remaniée au cours de la première moitié du

XX^e siècle comme en témoigne la baie du pignon possédant un linteau métallique à décor floral coiffé d'une modénature de briques.

- Ferme* : 8 édifices recensés

Remarquables : 2 (AUV23 et AUV25)

Les fermes d'Auvernaux sont également antérieures au cadastre napoléonien. Cependant, la plupart d'entre elles ont été transformées au cours du XIX^e siècle et du XX^e siècle par l'ajout de bâtiments annexes ou par la surélévation de tout ou partie des bâtiments existants. Contrairement aux autres fermes de la commune, les bâtiments de AUV29 et AUV31 ont conservé des emprises au sol similaires à celles relevées sur le cadastre napoléonien. Cependant, les caractéristiques relevées sur les façades semblent attester de l'existence de transformations (surélévation, présence de bandeaux lissés...).



AUV29



AUV25, située au 1 rue de Fitte, est une grande ferme à cour fermée dont la majeure partie des bâtiments est antérieure au cadastre napoléonien. Les bâtiments sur rue sont construits à l'aide de moellons de meulière et de calcaire. Les angles sont renforcés par des chaînages en blocs de grès. Malheureusement, nous n'avons pu accéder à la cour de cette ferme. La carte postale ci-dessus nous donne cependant un aperçu de l'aspect des façades sur cour. Il conviendrait donc de mener une étude plus approfondie sur cette ferme.

AUV28 est caractéristique des fermes que l'on peut rencontrer sur le territoire communal. Elle présente des murs de moellons de meulière et de calcaire dont les seules ouvertures sur rue sont des baies en forme de meurtrières. Elle possède également des chaînages d'angle en blocs de grès. Actuellement à l'abandon, il conviendrait d'intervenir sur les bâtiments qui la composent avant que ceux-ci ne soient à l'état de ruines afin de préserver une partie du caractère rural d'Auvernaux.



Enfin, la ferme des Portes, recensés AUV23, est une grande ferme à cour fermée située à l'écart du centre-bourg. Cette ferme est l'ancienne ferme seigneuriale du château de Portes. Elle est constituée de nombreux bâtiments agricoles ayant chacun une fonction spécifique.

Il existe par exemple une charreterie à structure porteuse en bois surmonté d'un grenier clos à pans de bois dont la construction est postérieure au cadastre napoléonien.



Porte charretière précédé d'un porche maçonné



Charreterie

Nous pouvons également noter la présence d'une porte charretière précédée d'un porche maçonné (blocs de grès grossièrement équarris) qui témoigne de la richesse de la ferme. La plupart des baies ont été transformées au cours du XIX^e siècle comme en atteste la modénature de briques relevée sur les bâtiments situés dans la partie septentrionale de la cour. Enfin, un pont-bascule situé face à l'entrée de la ferme est toujours en place. Cet instrument de mesure a été réalisé en 1913 à Lyon dans les ateliers de la société Falcot et Cie.



- Maison de bourg* : 4 édifices recensés

La construction des maisons de bourg d'Auvernaux est antérieure à 1823. AUV18, située au 10 rue de Fitte, est intéressante car, contrairement aux autres maisons de bourg, son pignon est aligné sur la rue.



- Villa* : 2 édifices recensés

Remarquable : 1 (AUV34)

AUV34, située à proximité de la ferme des Portes, est une villa en briques dont la construction remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle. A l'échelle communale, la qualité de son ornementation est remarquable. Elle possède également une grille en fer forgé placé au centre de deux pilastres en grès à décor de briques.



Il convient également de mentionner l'existence d'un bâtiment situé rue de Fitte (AUV26) dont nous n'avons pu déterminer avec précision la destination d'origine. Ce bâtiment composé de sept travées est « ante-cadastre ». Situé à proximité immédiate de la ferme du 1 rue de Fitte (AUV25), AUV26 ne semble cependant pas en faire partie dans la mesure où il est situé sur une parcelle propre et ce dès la période « ante-cadastre ». Etant donné son implantation par rapport au ru d'Auvernaux, il est possible que ce bâtiment ait eu une fonction de moulin. La consultation des matrices cadastrales apporterait des informations complémentaires susceptibles d'apporter des éclaircissements sur la destination précise du bâtiment.



C – Etat général du patrimoine

Le patrimoine ordinaire* de la commune d'Auvernaux est essentiellement un patrimoine rural et agricole. Il a par conséquent été largement transformé depuis l'époque de sa construction qui est généralement antérieure au cadastre napoléonien. Ces transformations sont en effet relativement anciennes comme en témoigne la modénature relevée sur la maison rurale recensée AUV18 et sur la ferme des Portes (AUV23).

Il existe également de nombreux bâtiments dénaturés. C'est le cas notamment de la ferme située au 6, rue de Melun dans les murs de laquelle de nombreuses baies disproportionnées (plus larges que hautes) ont été percées. La maison rurale du 2, rue de Corbeil est également un bon exemple de dénaturación car une aile sur jardin a été ajoutée récemment au bâtiment d'origine.



Ferme dénaturée au 6, rue de Melun



Maison rurale dénaturée au 2, rue de Corbeil

Nous pouvons également noter que les limites du diagnostic patrimonial ont été atteintes au cours de l'étude sur la commune d'Auvernaux. Il s'avère en effet que nous avons longuement hésité à recenser la maison de bourg situé au 1-3 rue de Corbeil (AUV10) en raison de la présence d'une aile latérale comportant une porte de garage dénaturante. Il s'avère cependant que cette porte de garage est à l'emplacement d'une ancienne porte charretière comme en témoigne la photographie extraite du dossier de pré-inventaire. Il conviendrait

donc de prendre le temps de savoir si la porte charretière a été conservée côté jardin et si le puits existe toujours.



AUV10 située au 1-3, rue de Corbeil



08 Corbeil 75 31603 P

Photographies extraites du dossier de pré-inventaire

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).



Le territoire d'étude du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne est situé en zone périurbaine (cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy). Soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne, ce territoire est susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité.

L'urbanisation constatée dans la partie septentrionale du département s'étend ainsi aux communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation importante du « patrimoine ordinaire » et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et de terres agricoles.

Ce diagnostic, qui constitue un nouvel outil méthodologique, a pour objectif de mettre en place des stratégies de gestion et d'aménagement territorial par le biais d'une meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans les documents d'urbanisme.

Enfin, ce diagnostic doit permettre de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour la conduite d'un inventaire topographique du patrimoine culturel.